

## Réunion par visioconférence du mercredi 22 avril 2020

Le mercredi 22 avril, une réunion à distance a été organisée sur proposition de Mme Benies.  
Etaient présentes :

- Mme Cipollaro, représentante élue des enseignants (tête de liste n.1)
- Mme Herlaut, représentante élue des enseignants (tête de liste n.2)
- Mme Borra, tête de liste
- Mme Postic, tête de liste
- Mme Amodio, Présidente de l'Agæf.

Les points de l'ordre du jour indiqués par Mme Benies étaient les suivants :

- enseignement à distance
- communication
- organisation d'un Conseil d'école et d'un Conseil de second degré extraordinaire

Mme Borra commence la lecture du texte (pièce jointe 1). Mme Borra rappelle tout d'abord qu'avant d'accepter l'invitation à la visioconférence, elle a voulu s'assurer du soutien de toutes les représentantes de classe et de leur pleine approbation de la lettre écrite et envoyée à Rome à l'occasion du Conseil d'Etablissement. Cette lettre n'est d'ailleurs qu'un résumé de tous les commentaires contenus dans les bilans que chaque représentante a d'abord collectés dans sa classe et ensuite transmis à Mme Borra. La transmission de ce document à Rome doit être vue comme une intention de porter à l'attention de tous un certain nombre de points critiques afin de les résoudre. La lettre relatait donc la détresse des familles, pour la plupart non francophones, qui étaient appelées à appuyer enseignants et enfants dans le processus d'apprentissage. Les familles ne veulent évidemment pas se soustraire à ce devoir, mais elles veulent pouvoir exprimer leurs craintes, leurs difficultés, sans entrer dans les questions des choix éducatifs. De plus, le document ne fait jamais référence à une volonté de ne pas payer l'écolage, mais au contraire il demande toutes les interventions possibles pour répondre aux nombreuses familles en difficulté financière. En fait, sur la question des frais d'écolage, la tête de liste et la présidente de l'Agæf ont toujours joué un rôle de médiateur avec les familles pour trouver une solution qui ne porterait pas préjudice à l'école. Mme Borra demande donc que le document soit joint aux actes du Conseil et conclut en renouvelant la confiance totale dans les enseignants et l'école.

Avant de passer au cœur du débat, Mme Amodio lit également son texte.

Mme Amodio tient à souligner que le processus de la lettre soumise au Conseil d'Etablissement a été démocratique dans toutes ses étapes. La lettre, écrite par Mme Borra, a été portée à l'attention du Bureau de l'Agæf tout d'abord, puis votée à la majorité du Conseil. En ce qui concerne le soutien des représentants de classe au document, il ne fait aucun doute qu'ils l'ont partagé avec leurs classes; l'Association a pleinement confiance dans le travail des représentantes de classe qui, comme nous le savons, sont toutes élues sur la liste de l'Agæf.

Une question est donc posée à la fois à Mme Borra, en tant que tête de liste et représentante au Conseil, et à Mme Benies : pourquoi la lettre n'a-t-elle pas été lue au cours du Conseil et ne sera-t-elle même pas jointe au compte-rendu ? Il est exclu que cette omission puisse être liée à un jugement négatif sur son contenu ou à des doutes sur sa représentativité, car ces deux éléments

bénéficient du soutien total de la majorité des familles.

En ce qui concerne le contenu de la lettre, Mme Amodio estime également que les demandes qu'elle contient, notamment celles relatives à l'enseignement, sont motivées par un manque de repères pour les familles. Celles-ci ont en effet été catapultées dans la gestion d'une didactique dont ils ne comprennent souvent pas les finalités pédagogiques, le tout, dans la plupart des cas, aggravé par la barrière linguistique qui accentue le sentiment de désarroi et d'absence de sens. De l'écoute des familles est ressortie la nécessité de trouver en dehors de notre école des modèles didactiques avec lesquels faire des comparaisons, afin de pouvoir s'orienter. D'où la demande de visioconférences, une méthode largement utilisée dans l'école italienne ou dans les écoles américaines présentes sur notre territoire, qui a été citée à maintes reprises comme exemple de fonctionnement valide d'EAD.

En outre, si les enseignants ont eu la possibilité d'accéder à une formation qui leur permet de mettre en oeuvre l'enseignement à distance, une telle préparation n'était évidemment pas possible pour les familles, qui se seraient attendues en majorité à être mieux informées sur les motivations de chaque choix éducatif et à être en mesure de travailler à domicile avec leurs enfants. L'impression qui ressort est que cela n'a pas été complètement le cas.

Par conséquent, dans une tentative de trouver une solution à ce court-circuit évident qui s'est créé ces dernières semaines entre l'école et les familles, nous espérons d'une part une communication plus efficace de l'école aux familles sur les choix éducatifs et un soutien maximal dans l'utilisation des outils que la technologie met heureusement à notre disposition, d'autre part plus de partage et de remontée des critiques faites par les familles, dans une atmosphère de collaboration sereine et de partage des choix faits par l'école et le personnel enseignant.

L'Association est prête à s'engager davantage sur ce front, en recueillant de manière encore plus systématique toutes les demandes des familles, pour l'instant par le biais du courrier électronique officiel, et si la proposition est approuvée par le Conseil de l'Agæf, en créant également un questionnaire en ligne à soumettre à tous les parents de l'école, comme cela se fait déjà dans de nombreux autres établissements de l'Aefe, visant à identifier de manière objective tout type de problème, mais aussi à mettre en évidence les éléments positifs de cette nouvelle expérience pour tous.

Mme Cipollaro répond à la remarque de Mme Amodio sur la formation des enseignants et donc sur la communication avec les parents. Elle explique que, comme les enseignants étaient également confrontés à une situation totalement nouvelle, ils ont dû apprendre de nouvelles méthodes d'enseignement et ils l'ont fait en suivant de nombreuses formations dès les premières semaines de confinement. Ces formations s'ajoutent au travail quotidien de préparation des leçons pour tous les élèves. Cela a considérablement augmenté leur temps de travail par rapport à la normale. Mme Cipollaro et Mme Herlaut ont toutes deux fortement souligné que, souvent, entre les séminaires de formation, la préparation du matériel pédagogique, la correction et la restitution des tâches et les réunions en visioconférence pour la coordination, chaque enseignant était occupé en moyenne 10 heures par jour. Mme Cipollaro précise que la formation se fait avec des inspecteurs et des formateurs de l'Education nationale française qui coordonnent la pédagogie dans les établissements de la zone Europe du Sud-Est de la Méditerranée, dont notre école fait partie. Les enseignants ont des réunions de coordination hebdomadaires entre collègues de l'école mais aussi entre collègues de la zone SE Méditerranée de même niveau de classe. Les enseignants réalisent leurs heures (triplées) avec un grand engagement personnel, l'esprit du devoir et l'engagement de remplir au mieux leur

mission d'accompagnement des élèves, et ce avec un grand sacrifice de leur sphère privée. Il est donc souvent très difficile de consacrer plus de temps à la communication avec les parents.

Cette situation a souvent été aggravée par les conditions dans lesquelles beaucoup, tant les parents que les enseignants, se sont retrouvés, conditions souvent défavorables à l'enseignement à distance. Ainsi, chaque enseignant revendique la liberté de choisir la méthode d'enseignement la mieux adaptée à la situation spécifique de sa classe.

Mme Herlaut intervient. Elle affirme que lorsque les enseignants ont pris connaissance du document de Rome, ils se sont tous sentis déçus et démoralisés car, comme le dit Mme Cipollaro, ils ont tous travaillé de nombreuses heures par jour, sans exception, de la PS au Collège. Toute l'équipe pouvait comprendre qu'une telle lettre parvienne à la direction de l'école pendant les deux premières semaines d'enseignement à distance, mais il a été perçu très négativement que cette lettre ait été adressée à la directrice après 7 semaines d'enseignement à distance, avec des organisations d'enseignement désormais coordonnées et améliorées. Mme Benies a également souligné que la proposition de "rattraper" deux semaines d'enseignement à distance en supprimant les deux semaines de vacances de printemps était non seulement interdite, mais aussi un déni du travail effectué et de la communication entre enseignants/direction avec les parents et les élèves, attesté par d'innombrables courriels. D'autre part, la division des deux semaines initialement prévues est à l'initiative des enseignants, précisément pour ne pas créer une trop longue période d'interruption de l'enseignement, et en même temps permettre un peu de repos à tous, et aux élèves en priorité, qui ont dû s'adapter à des méthodes d'enseignement différentes de celles auxquelles ils étaient habitués. De plus, la lettre peut être résumée en une simple déclaration "nous voulons plus de visioconférences". Mais il faut bien expliquer que la visioconférence n'est qu'une petite partie du travail pédagogique mis en place ces semaines. L'ensemble du processus de formation est en fait beaucoup plus élaboré, il passe par l'utilisation de divers outils, et ce qui se passe en visioconférence n'est que le sommet de ce système, à apprécier dans son ensemble. Par conséquent, exiger plus d'heures de visioconférence équivaut à ne pas comprendre le parcours éducatif dans son ensemble, et surtout dans sa finalité. Tout est le résultat d'un calcul minutieux effectué par les enseignants (et nous souhaitons que ce message passe clairement aux parents). Parfois, même la durée d'une visioconférence de 44/50 minutes a une motivation didactique précise... par exemple, l'élève est invité pendant les premières minutes (ou à la fin de la session) à faire un exercice précis qui est la conclusion de ce qui a été expliqué ou sera expliqué pendant la conférence. Il est donc souligné que la demande d'augmentation des heures de visioconférence est irrecevable parce qu'il n'y a pas de motivations didactiques/pédagogiques valables qui peuvent soutenir cette demande. Il faut garder à l'esprit qu'une grande partie de l'activité pédagogique française consiste en la "mise en activité" de l'élève, et cela a lieu essentiellement pendant les leçons en présentiel, à la différence de la pédagogie italienne où la participation orale est prédominante. En outre, le nombre d'heures de visioconférences proposées aux élèves est strictement proportionnel à l'âge et à la capacité de chaque élève à bénéficier de cours en ligne. Dans certains cas, en particulier chez les jeunes enfants, il est prouvé qu'il peut y avoir plus d'inconvénients que d'avantages. Les parents devraient donc faire confiance au travail des enseignants, dont chacun a à cœur l'apprentissage de ses élèves. Tout sera fait de la meilleure façon possible, tous les programmes seront poursuivis, tous les objectifs d'apprentissage seront atteints, tous les élèves seront évalués pour leur travail. Enfin, Mme Herlaut ajoute, en ce qui concerne le Collège, que tous les enseignants continuent à suivre les programmes, le travail sur les compétences ainsi que les évaluations. En particulier, la préparation du BREVET en 3ème et de la LICENCE MEDIA en 4ème se poursuit. Les enseignements et les activités à réaliser sont présents chaque jour sur la plateforme Pronote. Il y a un contact permanent avec tous les élèves par courrier électronique. Nous avons choisi de faire 3 visioconférences par jour de durée

variable selon les besoins didactiques du moment afin d'échanger avec les élèves sur les contenus difficiles des leçons et sur certaines compétences.

Mme Cipollaro ajoute que les visioconférences ne peuvent pas être la seule solution, car souvent les élèves en conférence sont très distraits et risquent de ne pas comprendre grand-chose, mais avec les contrôles effectués à travers toutes les autres activités proposées, il est toujours possible pour l'enseignant d'évaluer le niveau réel d'assimilation d'un sujet donné. En outre, pour les classes plus jeunes, la capacité de concentration devant un écran pour les activités d'apprentissage est très faible et toutes les vidéos et les sons enregistrés avec soin par l'enseignant assurent un enseignement ciblé, sans interférences de connexion et surtout pour que l'élève le reçoive comme un enseignement individualisé. Pour les classes plus avancées de l'école primaire, chaque enseignant a ensuite organisé son enseignement en fonction des difficultés spécifiques rencontrées par ses élèves avec plus ou moins de visioconférences par classe, groupe, petit groupe, voire individuelles pour revenir sur les difficultés ou pour anticiper les sujets compliqués.

Mme Amodio intervient en soulignant, comme elle l'avait déjà fait dans son texte, que c'est précisément toute cette information qui a fait défaut aux familles qui, désorientées, ont voulu demander à l'école les compléments que nous connaissons.

Mme Herlaut souligne aussi que faire tout l'enseignement par vidéoconférence serait beaucoup plus facile pour eux, moins fatigant, car la plupart de leur temps est plutôt absorbé par la préparation des nombreuses activités hors ligne à donner aux enfants. Tous les enseignants se rendent également disponibles pour répondre aux questions des parents et, jusqu'à présent, tous ont toujours répondu à leurs cours. C'est également pour cette raison qu'ils ont été déçus par la lettre envoyée à Rome. Ils n'en ont pas compris la nécessité puisqu'ils ne se sont jamais dérobés au dialogue, et s'ils ont émis des doutes quant à cette lettre, c'est précisément parce que chacun d'entre eux reçoit quotidiennement de nombreux courriels d'encouragement et d'approbation du travail accompli, ainsi que des demandes de soutien, auxquelles ils pensent avoir toujours répondu.

Mme Benies intervient, pour répondre à la question posée par Mme Amodio concernant la lecture du document à Rome. Elle affirme que Mme Borra est intervenue deux fois au Conseil, d'abord pour remercier le personnel enseignant et la direction pour le travail accompli ces dernières semaines, puis une seconde fois pour une intervention sur la manière d'assainir l'école à la rentrée. Mme Borra répond qu'elle a essayé à plusieurs reprises de prendre la parole une troisième fois, en écrivant également dans le chat, mais sans y être autorisée, notamment en raison de nombreux problèmes de connexion. Mme Benies fait valoir qu'à ce moment-là, le Conseil avait avancé sur l'ordre du jour et que, par conséquent, n'ayant pas lu publiquement le texte, par règlement, elle ne pouvait pas être jointe à la procédure. Le procès-verbal du Conseil et ses annexes seront communiqués par le Lycée Chateaubriand et transmis dès réception. Mme Borra affirme vouloir demander directement au Proviseur des éclaircissements sur cette question !

Mme Benies poursuit :

sur la représentativité des rapports utilisés pour rédiger les évaluations de l'EAD : ceux-ci doivent être complets, toutes les familles doivent pouvoir s'exprimer, ce qui n'est pas toujours le cas. Si les avis viennent des groupes WA, toutes les familles ne sont pas présentes, certaines ont peur de parler (pression, parfois de fortes réactions pouvant inhiber, des conflits apparaissent), certaines se sentent obligées de suivre, certaines se sentent exclues. En fait, de nombreux témoignages reçus par

courrier électronique le confirment. WA est un support favorisant le manque de contrôle, l'impunité (un message perdu dans la masse), l'exagération. Le climat doit être amélioré. Beaucoup se plaignent de ne pas être entendus, d'autres (parents et/ou représentants) se plaignent d'agressions (comme s'ils étaient en guerre permanente contre l'école); certains représentants ont démissionné sous la pression et les attaques. Toutes les familles doivent être informées / interrogées et pour cela il est nécessaire de passer au courrier électronique comme outil de communication, WA n'apporte rien de bon. Être représentant de classe, c'est parler pour tout le monde, la médiation est au cœur de la mission du représentant de classe et non l'agitation ! L'élection des représentants des parents d'élèves au début de la prochaine année scolaire sera ouverte à tous, comme il se doit, toutes les familles devant se sentir représentées, plus de cooptation. La communication doit être améliorée pour parler à toutes les familles (nous avons reçu des plaintes de nombreuses familles qui ne sont pas informées de l'envoi d'une lettre collective à la directrice pour dénoncer ce manque d'information...). Nous devons également faire très attention à ne pas diviser les communautés françaises et italiennes en écrivant dans les deux langues, en étant plus clairs, en nous écoutant les uns les autres, en partageant les idées de chacun. De plus, il ne faut pas penser que des demandes répétées, même si des réponses ont été données, font avancer les choses dans la bonne direction... Ce n'est pas parce qu'ils nous demanderont 50 fois plus de visioconférences que nous finirons par y consentir. Nous devons également prêter attention aux messages envoyés aux parents. Par exemple, on ne pouvait pas leur demander quelle option ils avaient choisie pour le réaménagement du calendrier, le directeur avait déjà communiqué à ce sujet et seul le personnel enseignant avait été interrogé. La plupart ont opté pour une seule semaine de vacances en avril. L'APE à Rome n'a pas interrogé les parents. Il a exprimé le souhait de suivre la décision du groupe d'enseignants : à ses yeux, le groupe d'enseignants est le seul compétent sur le plan pédagogique. L'AGAEF, par l'intermédiaire de Monica, a également voté lors du Conseil pour une semaine sur les deux prévues. Les enseignants eux-mêmes ont proposé, ainsi que ceux de Rome, de repositionner la deuxième semaine de vacances de printemps, au milieu de la 5e période, très longue, pour permettre aux élèves de reprendre leur souffle. Il faut garder à l'esprit que le positionnement de cette deuxième semaine n'a pas encore été décidé ou voté et sera discuté lors du prochain CE.

En ce qui concerne le contenu de la lettre : l'évaluation était très négative ... cela a posé question (représentativité ?) car beaucoup de commentaires des représentants et des parents ont été très positifs.

Les évaluations doivent être équilibrées et ne pas contenir uniquement des observations négatives, le texte ne doit pas juger l'enseignant ; Mme Benies déclare également qu'elle n'a pas envoyé les 2 rapports collectés par Monica directement à l'équipe d'enseignants, très mobilisés et très fatigués, afin de ne pas les fragiliser, mais qu'elle leur a toujours donné les observations sur lesquelles travailler ensemble pour améliorer le fonctionnement. Toutefois, les rapports doivent également contenir les points positifs.

L'importance des mots est également soulignée, on ne peut pas écrire tout et n'importe quoi, sans attendre une réponse, sans décevoir ou même blesser (la réponse des enseignants qui a été écrite par les représentants au nom de TOUS les enseignants en témoigne).

Nous invitons donc à nouveau les représentants à utiliser le tableau que j'ai proposé en semaine 4 (communication et collecte des avis par courrier électronique). Il est difficile de comprendre comment presque la majorité des parents d'une classe dénoncent la mauvaise qualité de l'EAD proposé par l'enseignant dans une lettre adressée à la directrice et que la direction reçoive quelques heures plus tard un message du représentant exprimant la satisfaction totale des parents de cette même classe ! Les familles doivent s'exprimer et donner le nom de leur enfant dans le retour d'information : pour favoriser l'objectivité ; pour qu'elles puissent comprendre l'aide à apporter à

l'enfant et à la famille dans les difficultés rencontrées.

Les familles doivent comprendre qu'elles n'interviennent pas dans les choix relatifs à l'EAD, mais qu'elles peuvent bien sûr exprimer toutes les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accompagnement de leurs enfants, que ces difficultés peuvent être transmises à l'enseignant et que celui-ci répondra toujours aux demandes, pour la réussite de tous ses élèves, comme il le fait depuis le 9 mars.

Il est également nécessaire de dissocier les réclamations d'ordre financier et l'EAD, les unes ne doivent pas servir d'argument à l'autre.

Nos choix pédagogiques sont définis en équipe (à distance et en présentiel, rendez-vous chaque semaine), en cohérence avec les formations dispensées à distance sur l'EAD et les outils numériques, par notre conseiller pédagogique, notre IEN, l'EEMCP2, les directives de l'AEFE, le ministère de l'Education ... Nous avons donc fait des choix en groupe, pour le rythme des vidéos, les outils, le contenu, l'évaluation ... des choix sûrs et partagés, pour le bien de nos élèves, nous ne faisons donc pas d'exceptions pour satisfaire des personnes qui n'ont manifestement pas compris la spécificité de notre enseignement.

En outre, il est hors de question de demander aux enseignants d'enseigner pendant les vacances (voir la lettre aux enseignants). Les deux premières semaines, même sans vidéoconférences, n'étaient pas des semaines sans EAD, elles étaient aussi des semaines de qualité, s'inscrivant dans une véritable continuité pédagogique, construite par le travail sérieux de vrais professionnels de l'éducation et de l'enseignement ... du cousu main ! Ces deux premières semaines ne doivent pas être rattrapées pendant les deux semaines de vacances ... car c'est bien ce qui est proposé dans la lettre...

Sur l'idée de faire écrire aux enseignants un témoignage proposé par Mme Borra pour que les parents comprennent qu'ils travaillent dur... la réponse est "non". La tâche des enseignants n'est pas de se justifier, mais d'enseigner et c'est ce qu'ils font, même à distance. Trop de pression a été mise sur les enseignants... On a même été obligé d'écrire à tous les parents d'une classe pour expliquer sa pédagogie et son refus de faire plus de vidéos. Lorsque nous consultons un médecin qui nous donne une ordonnance, nous ne lui demandons pas le dosage et le choix des médicaments... nous lui faisons confiance, cette confiance est celle que les familles nous ont donnée, nous donnent et nous donneront encore.

Mme Amodio intervient, sur le tout dernier exemple de la directrice, soulignant qu'il est vrai que personne ne remet en cause le traitement donné par le médecin auquel on s'est adressé, mais la compétence du médecin est également évaluée par sa capacité à expliquer pourquoi cette thérapie a été choisie et par l'explication exhaustive donnée au patient sur la manière de la suivre correctement.

Il y a également un autre point qui doit être clarifié : les élèves ne "redoubleront pas". Cela ne créera pas de doubles niveaux dans l'école ! De fausses informations circulent également sur WA et l'école a souvent été interrogée à ce sujet. À l'école française, les élèves sont répartis dans les classes, par niveau, en fonction de leur année de naissance (sauf si les parents ont été avertis d'un changement).

Elle a conclu son discours en remerciant chaleureusement Madame Postic et en exprimant son regret de l'avoir vue nous quitter.

Enfin, elle indique quelques objectifs à atteindre ensemble :

- plus de communication mutuelle
- rétablir la confiance dans l'école
- remettre chacun devant ses responsabilités : nous travaillons à la réussite de tous les élèves.

Chacun, école et parents, doit les accompagner sur ce chemin. Tout le monde a un rôle et une responsabilité dans ce processus, même les élèves (voir le règlement).

Mme Postic a parlé de la communication, en soulignant la nécessité d'impliquer toutes les familles de l'école. Elle indique notamment que de nombreux parents, en particulier les parents français, ne sont pas présents sur les chats whatsapp et sont donc systématiquement exclus de tout débat. Comme il n'est pas obligatoire d'être présent dans les chats, ces familles ont souvent contacté la directrice elle-même afin d'exprimer leur opinion, ce qui est confirmé par M.me Benies. La directrice réitère donc l'opportunité, afin de vraiment recueillir l'opinion de chacun, que les représentants envoient par courrier électronique toutes les communications qu'ils jugent nécessaires afin d'obtenir un retour d'information de la part de tous.

Mme Postic déclare également qu'elle n'est pas spécialement heureuse de devoir abandonner son rôle de tête de liste, mais qu'elle a besoin de tranquillité d'esprit dans cette phase finale de son séjour à Naples. Il y a eu trop de pression ces dernières semaines, et elle ne partage pas les échanges virulents sur les différents chats qui ont marqué cette période de confinement.

La réunion se termine avec l'espoir de toutes les parties de surmonter tous les malentendus et les conflits qui se sont produits jusqu'à présent. Mme Amodio, ainsi que Mme Borra, confirment leur volonté de recueillir toutes les demandes des familles à adresser à l'école. L'association pourrait préparer un message en ce sens aux familles et, si le Conseil le juge approprié, elle pourrait développer un module en ligne pour faire remonter les points de satisfaction et les critiques de l'enseignement à distance dans les prochaines semaines.

Ps : Pour une éventuelle date du Conseil d'école et du Conseil de second degré extraordinaire, Mme Benies consultera d'abord les professeurs et ensuite ils évalueront l'opportunité de trouver une date après les vacances.

Naples le 22 avril 2020.